

Association ma vie est en musique
Fiche d'inscription 2018/2019
Aux cour d'initiation musical

Nom: (de l'enfant).....Prénom:(enfant).....

Date de naissance: Sexe:.....

Nom: (Père).....Nom: (mère).....

Adresse:

Tél: Portable:.....

Émail (minuscule)@.....

Atelier de 45 minutes le à

- L'inscription sera fait à l'année pour 28 séances de septembre à Juin.
- Le cours sera validé sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.
- L'assiduité au cours est indispensable pour un meilleur investissement de l'enfant.
- Il est important de s'engager au respect des horaires du cours.
- En cas d'absence de votre enfant, veuillez contacter le profeseur.
- Le professeur veille sur la sécurité de votre enfant durant la durée de son cours.

Le paiement peut se faire: par 1,3,ou six chèques bancaires à l'ordre de:
Mme NIDERKORN, datés du jour de l'inscription

Les encaissements se feront aux dates suivantes:

- Le numéro 1 au début des cours en Septembre
- Le numéro 2 le 15 décembre 2018
- Le numéro 3 début avril 2019

Tout trimestre commencé est dû

- cours à l'année 270 euros
- Adhésion de 20 euros à l'année

Réduction forfaitaire pour la fratrie de 25%

MODE DE PAIEMENT

- Un chèque global Montant Adhésion à l'année
- 09/2018 15/12/2018 04/2019
- Trois chèques Montants:
- Versement de (six chèques max débités de septembre à mai)

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) Le

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie et film

Je soussigné (e).....

Autorise Mme Niderkorn

à exploiter, à titre gracieux mon image, celle de mon enfant

Nom/ Prénom.....

Dans les cadre des cours au nanifestations, sur tous support et en tous formats.

A diffuser les photos et films ainsi réalisés, dans un cadre strictement non commercial, au sein des cors, lors de manifestations, ainsi que sur les sites Internets et publications des partenaires des cours.

N'autorise pas Mme Niderkorn à exploiter, à titre gracieux, mon image, celle de mon enfant

Fait à

Le

Signature

Note d'information:

Les informations recueillis sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de Mme Niderkorn. En application de l'article 34 de la loi du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et des rectifications aux infirmations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concerant